



AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

CE DOCUMENT DOIT ÊTRE REMPLI PAR LE PROPRIÉTAIRE OU SON MANDATAIRE DÛMENT AUTORISÉ
Avis d'intention d'aliéner un immeuble à la suite de la conclusion d'une offre d'achat acceptée

SECTION A – DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

Adresse _____

(Si l'immeuble assujetti est vacant, veuillez indiquer le nom de la rue)

Municipalité VAL-MORIN

N° de cadastre (lot) _____

Numéro de
matricule _____

Type d'immeuble :

- Bâti
- Non bâti

Superficie de l'immeuble visé par l'aliénation :

- En totalité
- En partie

Si l'aliénation projetée ne vise qu'une partie de l'immeuble, spécifiez l'objet de l'aliénation projetée ou annexez un plan

SECTION B – UTILISATION ET OCCUPATION

Utilisation :

- Résidentiel
- Commercial
- Mixte
- Industriel
- Autre, précisez :

Occupation :

- Par le(s) propriétaire(s)
- Par un ou des locataires
- Par le(s) propriétaire(s) et un ou des locataires
- Vacant
- Autre, précisez :





AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

SECTION C – RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) PROPRIÉTAIRE(S) DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

PERSONNE PHYSIQUE

Prénom _____

Nom _____

Téléphone (jour) _____ Téléphone (jour) _____

Courriel _____

PROPRIÉTAIRE 2

Prénom _____

Nom _____

Téléphone (jour) _____ Téléphone (jour) _____

Courriel _____

PROPRIÉTAIRE 3

Prénom _____

Nom _____

Téléphone (jour) _____ Cellulaire _____

Courriel _____

PROPRIÉTAIRE 4

Prénom _____

Nom _____

Téléphone (jour) _____ Téléphone (jour) _____

Courriel _____





AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

PERSONNE MORALE (si applicable)

Nom de l'entreprise _____
Numéro de
l'entreprise du
Québec (NEQ) _____

MANDATAIRE (représentant du propriétaire, si applicable)

Prénom _____
Nom _____
Téléphone (jour) _____ Cellulaire _____
Courriel _____

**Une résolution ou une procuration signée par le propriétaire désignant le mandataire pour agir en son nom doit être jointe à cet envoi.*

CORRESPONDANCE

Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Province _____

SECTION D – RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHETEUR POTENTIEL (OU SON REPRÉSENTANT) DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

ACHETEUR 1

Prénom _____
Nom _____
Téléphone (jour) _____ Téléphone (jour) _____
Courriel _____





AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

ACHETEUR 2

Prénom _____

Nom _____

Téléphone (jour) _____ Cellulaire _____

Courriel _____

PERSONNE MORALE (si applicable)

Nom de l'entreprise _____

No. de l'entreprise du
Québec (NEQ) _____

Nom _____

Téléphone (jour) _____ Cellulaire _____

Courriel _____

SECTION E – AUTRE(S) REPRÉSENTANT(S)

Indiquer si l'offre d'achat implique un courtier immobilier :

- Oui
- Non

Si oui, fournir ses coordonnées :

Prénom _____

Nom _____

Agence / Firme _____ Téléphone _____

Courriel _____

Montant (\$) ou pourcentage (%) de la commission prévue au contrat : _____





AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

SECTION F – PRIX ET CONDITIONS DE L'ALIÉNATION PROJÉTÉE

Montant de la transaction (\$) projetée : _____

La transaction projetée comporte une contrepartie non monétaire :

- Oui
- Non

Si oui, indiquer la nature de la contrepartie : _____

Estimation fiable et objective de la valeur
monétaire de cette contrepartie (\$) : _____

SECTION G – INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

SECTION H – DOCUMENTS À TRANSMETTRE ET SIGNATURE

Document dont la transmission est obligatoire :

- Offre d'achat acceptée et signée

Veillez noter que vous avez l'obligation légale de transmettre une estimation fiable et objective de la valeur de la contrepartie non monétaire, s'il y a lieu, en même temps que le présent avis d'intention d'aliéner. À défaut, l'avis d'intention d'aliéner soumis ne sera pas considéré comme reçu, car incomplet.

Documents à transmettre, si existants :

1. Mandat, procuration ou résolution autorisant le mandataire ou le représentant à agir :
 - Oui
 - Non
2. Contrat de courtage immobilier :
 - Oui
 - Non
3. Certificat de localisation ou plan d'un arpenteur-géomètre :
 - Oui
 - Non
4. Bail ou entente d'occupation de l'immeuble :





AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

- Oui
 Non
5. Étude environnementale :
 Oui
 Non
6. Rapport d'évaluation de l'immeuble :
 Oui
 Non
7. Rapport d'inspection de l'immeuble :
 Oui
 Non
8. Détail des dépenses d'entretien et de capital faites pour l'immeuble dans les cinq années précédant l'offre d'achat :
 Oui
 Non
9. Rapport sur l'estimation fiable et objective de la valeur monétaire de la contrepartie non monétaire prévue à l'offre d'achat :
 Oui
 Non
10. Étude géotechnique :
 Oui
 Non
11. Autre étude ou document visé par l'offre d'achat ou utilisé dans le cadre de celle-ci :
 Oui
 Non

Si ces documents ne sont pas transmis par voie électronique en même temps que le présent avis d'aliénation, ils doivent être transmis dans les 15 jours de calendrier suivant la notification dudit avis.

COORDONNÉES DU SIGNATAIRE

Prénom _____

Nom _____

Adresse de correspondance _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____





AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Règlement n° 778 relatif l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
par la Municipalité de Val-Morin

Je déclare que les informations transmises sont vraies au meilleur de ma connaissance.

SIGNATURE _____

Par _____

(Nom et prénom du signataire et propriétaire de l'immeuble assujéti, ou de son mandataire autorisé)

À *(lieu de signature)* _____

Le *(date de signature)* _____

Veillez transmettre ce formulaire dûment rempli avec les pièces jointes exigées :

Par courriel : reception@val-morin.ca

OU

Par la poste ou en personne :

Municipalité de Val-Morin

Service de l'urbanisme et de l'environnement

6120, rue Morin

Val-Morin (QC)

J0T 2R0

